

SESSION 2025

**CAPES
CONCOURS EXTERNE**

**SECTION : LANGUES RÉGIONALES
CRÉOLE**

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE PORTANT SUR LE CREOLE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

▪ **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours

E B E

Section/option

0 4 4 9 E

Epreuve

1 0 1

Matière

9 3 9 7

Vous analyserez, dans une composition en créole guadeloupéen **ou** guyanais **ou** martiniquais **ou** réunionnais, les questions que pose le dossier et les débats qu'il suggère autour de la thématique *diversité et inclusion*. Vous vous fondez sur l'ensemble des documents proposés. Vous pourrez également, en complément du corpus et dans le cadre de votre démonstration, exploiter d'autres éléments que vous jugerez pertinents en y faisant référence de manière précise. Vous indiquerez sur la copie le créole choisi.

Le dossier comporte 10 documents :

1-*Larèl a moun apa*” *Vivasyon an doukou siklòn; siklòn 28 an Gwadeloup*, Fransliz Damba, 2012

2-*Introduction à l'histoire de Cayenne. Contes, fables et chansons en créole*. Alfred de Saint-Quentin, 1872

3-*Lè ou nwè fout ou ka pran fè !* <http://www.montraykreyol.org/article/le-ou-nwe-fout-ou-ka-pran-fe>, Hugues Bartéléry, 04/04/2022

4-*Abder, zanfan komor*, Axel Gauvin, 2009

5- *Une société en quête d'affirmation identitaire*” dans “Le Jeune Historien Guyanais” n°5, *La Guyane, un département français d'outre-mer 1946-2016*, Sarah EBION, Lydie HO FONG CHOY CHOUCOUTOU, Sidonie LATIDINE, Jacqueline ZONZON, Ibis Rouge Éditions, 2017.

6- « *Pourquoi la question des discriminations multiples et croisées, et surtout pourquoi aux Antilles ?* », Gilbert Elbaz *Archipélies*, [Online], 6 | 2018, Online since 15 November 2018, connection on 05 November 2024. URL : <https://www.archipelies.org/242>

7- *Le handicap en Martinique : une réalité complexe*, 2011, Guillaume Géran, Ann-Émmanuelle Fanon

8- *Inclusion et diversité, valeurs essentielles pour toute entreprise moderne et responsable*, CCI Ile de France

9- *Éducation dans les outre-mer, Inégalités et perspectives*, Karine Lebon, députée de la Réunion

10- *Quels sont les principes de l'école inclusive ?* Ecole M, blog *Principes de l'école inclusive*

Document 1 : Texte en créole guadeloupéen

Larèl a moun apa

Émil té yonn adan sé nonm-la ki té senp é tout kawtyé-la té ka rèspekté'y. I té fèt an 1853 é, lè i té trapé vennsenk lanné, i té rivé douvan anplwayé léta sivil a lanméri Sentann, èvè dé témwen. Jou òktòb 1878 lasa, i té vin déklaré i té papa timoun-la Mari, 5 ki té ni dizuitan, té mèt atè dé jou avan a Pwayé Jisak.

- "Ki tit a'w ?" anplwayé-la té mandé'y.

Emil té détaché dé mòso a tit a'y é i té byen apiyé asi yo san obliyé présizé :

- Sé tit a pap'an mwen, ki vwèjou an Afrik... Mwen osi, an vlé gason an mwen pòté tit-lasa...

10 Tou séla ki té ka fè pousoivasyon dèyè'y pou rèpwoché'y tit a'y pa té ka sonné bèl, li nonm a sajès, té ka toujou répété san dòt komantasyon :

« Sé non a zansèt Lafrik an mwen... An ka pòté'y jous an zantray an mwen... Sé konsa...»

Jéwòm, ki té grandi anba bra a papa'y, té pran labitid tann é apré répété silon moman- 15 la, sé pawòl-lasa ki té vin pou toulédé on tipawòl ki té ni pou suiv chimen a'y :

- « An sé pitit a pitit a nèg Konngo...»

Mizi-anmizi Jéwòm té wouvè zèl a'y é, lè i vin grannonm, lanné a siklòn 28, i té ni toujis senkant lanné si tèt a'y. Sé té on nonm ni two gran, ni two kout. I té mens, po a'y té nwè, né a'y té pweni. Apenssi détwà ti fil blan té ka pousé adan chivé nwè a'y ki té 20 koupé ara. I té byen gyaka, kifè i té toujou ka sanm sa ki té ka ba kò a'y bann. [...] Ès sé té pou rann mouvman a'y pli alèz, lè i té ka travay an jaden, i té ka maré pantalon a'y an ren a'y èvè on senti véjéтал naté on machann pangné té fè ba'y èvè kòd a karata. On chapo an latannyé madanm-la té konséyé'y achté an menm balan-la té toujou ka paré solèy ba'y. Lenj a'y té ka dégajé on gwo lodè tabak parapòt a touf lafimé a pip 25 a'y. [...]

Kitan é kikité Jéwòm té kontré Polin ki té dizan pli jenn ki'y ? [...] Sa ki sèten, sé kè lanné a siklòn-la, sa té ja ka fè uitan yo té mayé, an prézans a dé témwen ; non a yonn té Anri, i té ka rété nanbouk. Li é madanm a'y Polin té ka lèvé uit timoun a yo, kat fi, kat gason ; dènyé-la té ni senkan [...] Polin, kidonk té si karant lanné a'y, té on madanm 30 tou kout a po klè, a né épé. Banglen i té trapé lè i té tifi té pèsé figi a'y èvè toupiti mak nwè ki pa té rivé éfasé. Chakfwa yo té ka fè'y on òksèvasyon si sa, i té ka enki réponn:

- Banglen ka maké'w pou lavi...

35 Tèt a'y té toujou maré èvè on mouchwè madras é lèwwwè i té vlé ganmé kò a'y tibwen, Polin té ka lagé chivé lis é frizé a'y pou démélé yo. I té ka pran on poban ki té ni luil karapat kouzin a'y Adad té fè.

I té ka mèt tibwen an plat a men a'y é i té ka pasé'y an tout chivé a'y. Pitit a'y ki pa té rityé menm jan chivé-lasa té ka pran plézi pengné yo é karésé yo ; yochak té ni tou a yo. Pou fè kyonkyon byen gonflé, i té ka paré yo avan pou yo té pran bèl fòm ; i té ka touné chivé-la èvè papiyòt oben i té ka pengné yo a « chou » é a « kaka kabrit ». On
40 jou, apré yonn adan sé timoun-la té woulouanjé'y, i té mandé'y :

- Anman, ou sé bata-zendyèn ?

Magré Polin té enmé bay lèsplikasyon si alyansman a fanmi a'y, i té réponn san fè twòp komantasyon :

45 - « Touse an sav, manman mwen é papa mwen sé té nèg. Men, an té ka tann-yo ka palé dè san mérendyen ki té ka koulé an venn a gangann a yo. Ni séla pakoté Adad ki gadé ki zyé chiré a yo, ki po klè la, èvè menm kalité chivé-la. Mwen, an pran po klè a yo é chivé a yo... »

Toupannan i té ka lisé yo èvè luil karapat-la, i té di ankò pou bout :

- "Timoun k'ay chèché lwen... An pé pa di plis si sa..."

Vivasyon an doukou siklòn : siklòn 28 an Gwadeloup, Fransliz Damba, DL 2012.

Document 2 : Texte en créole guyanais

« Nèg, Endjen ké Blanng »

Lontan, lontan tout moun té nwè,
San oun blanng asou latè.-

Tan-an pa té kou jodi ;
Souvan Bondjé té ka vini
5 Pou palé ké sa moun ki bon ;
Yé pa pè li okin fason ;
Tout sa moun li té ka palé
Li té gen kichoz pou bay yé.

Trwa frè, oun jou di bon tan-an,
10 Té ka kozé di yé papa
Ki soti mouri ; yé manman,
So pa, mouri dipi lontan.

A la Bondjé vini pasé ;
E lò li tou pròch, li di yé :
15 « Mo wè zòt chagren, mo pitit,
Pas mo pran zòt papa si vit ;
Pa kasé kò ! li byen laro
Ké tout bon moun, tout òbò mo.
Lò moun kou li ka mouri,
20 Mo toujou ka swen so fanmi ;
Mo ranjé pou zòt oun dilo
Ki pouvé blanchi zòt lapo.
Si zòt lé lavé annan,
Fè vit, pou zòt vini blan,
25 Pas dilo-a, li ka koulé,
Tout wa fini si zòt mizé.
Sa zòt zafè ! »

[...]
Pi jenn-an di :
30 « lapo ki blan divèt joli !
Mo wa lavé a so dilo. »

Li pran kouri jouk li rivé
Koté dilo-a ka koulé.
Bon moso té ka rété ankò ;
35 Li gen tan lavé tout so kò,
Dipi so tèt jouk a sou pyé,
E li byen tranpé so chivé.

Afòs li bèl lò li soti,
Yé pa jen wè moun si joli :
40 Tout so kò blan, so dé wéy blé,
So vizaj roz ; pou so chivé,

Yé sanblé lò, so bab osi ;
So lèw rouj, so bouch tou piti.

45 Lò li gadé kouman li bèl,
Li volé sanblé li gen zèl ;
Li kontré ké so dézyèm frè
Ka vini dousman pou li wè ;
Li gadé blanng : so tchè kasé ;
« Ay ! diti, mo menm ké lavé ! »

50 Li pran kouri la trou dilo,
Mé li trouvé lavaz ounso.
Kou li froté so kò byen-byen,
Li tou rouj, li tounen Endjen.

55 Lò té gran frè wè yé vini,
Li pran kouri li menm osi ;
Ofon trou-a ounso té mouyé :
Annan lanmen ké anba pyé
Yé ounso pran moso dilo.
Li bliyé gadé so lapo.
60 Li la, tou sòt ! kouman pou fè ?
Li viré a kaz ké kòlè.

[...]

65 So landimen Bondjé vini ;
E, dipi mo pov nèg wè li,
A dé kriyé li pran kriyé !
« Ay ! diti, gadé mo, Bondjé !
Gadé kou mo nwè ! Mo ounso!
Tanpri, bay mo moso dilo ! »

70 Bondjé réponn li : « Mo pitit,
To té divèt kré mo touswit ;
Mo pa ka bay kichoz dé fwè.
Dabò to nwè, t'a rété nwè.
Mé mo gen kichoz, si zòt pa sòt.
Gadé ! mé lò, lib ké lèspri ;
75 Sa tout m'a bay zòt jodi.
Chwézi prémyé, to ki pi gran ;
Sonjé bonbon sa pou to pran !
Kou zòt wa fè, mo menm wa fè.
Mo ka alé ; sa zòt zafè. »

80 Nèg rélé touswit : « M'a pran lò !
Si mo gen lò, m'a toujou lib ;
Moun ki rich pa janmen katib.

Pou lèspri, mo pa sansousyé. »
Endjen di : « Sa lib mo oulé !
85 Ki séti lò si mo pa lib ?
Ki séti lèspri pou katib ? »

A la blanng rété ké lèspri,
Sa dé ari yé ari li !
90 Mé zòt sé kisa ki rivé ?
Ké lèspri yé té ka mouké,
Li pa lonng pou vini pi fò ;
Li pa lésé nèg oun grenn lò,
Endjen kou nèg sa so katib,
95 Li ounso rich, li ounso lib !

Introduction à l'histoire de Cayenne. Contes, fables et chansons en créole. Alfred de Saint-Quentin, 1872

Document 3 : Texte en créole martiniquais

Atjelman, dépi ou débatjé laéwopò an Fwans, ou ka santi ou pa lakay ou, sé pa pas ka fè fwet, sé pas yo ka fè'w santi ou diféran, ou nwè. Anpil moun anpami nou, sé a moman taa yo pran konsians yo nwè. Ou ka wè kon an ripwoch an fidji tout moun, kisa ou vini chèché isiya, ou pa sé pé rété lakay ou ? Asiré sé pas yo ka wè twop neg 5 débatjé, yo ka pran yo pou migran, yo plen épi sa. Pou viv trantjil aprézan adan péyi taa, ansel koulè ki bon, sé blan. Malérezman, yo za bliyé, ki si yo pa té vini lakay nou avan, nou pa té ké lakay yo jòdi. Sa ki fet za fet, fok asepte viv épi sa.

[...] An lespri tout moun, menm an lespri nou sé neg-la, nwè vé di sal, vé di mové, vé di led, vé di kouyon, okontrè, blan vé di pwop, vé di bon, vé di bel, vé di entèlijan. Nou 10 pa ni ayen pou nou, konsi nou pa té pou ekzisté. Adan ti péyi mwen an, sèten dwet ka di, fout Matinik té ké bel si pa té ni sé neg matinitjè a. Pou sa ki ni an ti lapo klè, yo ka di yo ni an lapo sovè, sovè anba méprizasion, sovè anba lenjistis, sovè anba diskriminasion. Malérezman, sé sa yo kwè, dépi ou ni an ti lapo san mélé nwè, ou pa an sa, é sé pa jòdi selman sa konsa...

15 [...] Man pa ka konprann, poutji, pas nou nwè nou adan sitiyaion taa ? Sé chinwa-a pa konnet lé menm dézagréman ki nou, poutan yo pa blan. Sé pitet pou sa atjelman man ka wè jenn ti neg ka fè lé menm kouyonnad, yo menm yo vini rasis kont blan. Lalwa ka pwotéjé tout moun poutan, ki'w nwè, ki'w kako ki'w violet, men i ka sanm i ka pwotéjé an konpanyi selman. An Fwans, lè ou nwè, asepte ou pa ni bon koulè-a.

20 [...] Antouléka, pou lé fanm lapo nwè, man pé di yo konsa, yo pa bizwen jalou pèsonn pou éséyé blanchi lapo yo. Pa ni ayen ki pli bel ki an ti nègres lapo sann. Yo bel kon bel fet lè yo pran tan fè kò yo bel. Anni gadé Naomi Campbell, bel ti nègres konsa pa ka mantjé Matinik. Épi, la pli bel anba la bay, lanati ba yo pou dédonmajé yo, an jénes ki pli long, sé rid-la ka pran plis tan pou paret, sé konsi yo pa ka vini vié.

25 Es sa pa méyé ba yo, ban nou ?

Lè ou nwè fout ou ka pran fè ! <http://www.montraykreyol.org/article/le-ou-nwe-fout-ou-ka-pran-fe>, Hugues Bartéléry, 04/04/2022

Document 4 : Texte en créole réunionnais

Abder, zanfan komor

« Mi prézant azot zot nouvo kamarad. Li apèl Abdèr » le mèt la-di la klas. Lo mèt lavé poz son min sī mon zépol épi li té i koz avèk mwin konm in zami. Aprés, li l'amèn amwin ziska in plas lété vid dann dézyèm ran olèrk mèt amwin dann tréfon la klas. Mwin té i atann pa li nora été zanty konmsa.

5 La-ba, dann Mayotte, péi mi sort bann mèt la pa toultan prévnan konmsa. Touléka, sak mwin lété dann zot klas. Lo foundi pou in rien di tou, i flank aou in koud badine si la min. Touléka, sak mwin lété dann son klas. Mé mwin té i vien zis asiz kan mwin la antann in son « Oté, komor ! » k'la bliz amwin artourn la tèt. Té in garson plito moiwin, avèk in bann dan zonn –promyé débi, mwin la vi aryink son dan, apré sa son

10 Tisèrt soman sal vèy pa- té i kri amwin konmsa.

- Kosa i éspas ? lo mètr la di an déviran son do dépi lo tablo dann nout diréksyon.

Mé pèrone la pa bouzé sirtou pa lo malfondé èk son bann dan zonn. La pa anpèsh ali, ansanm dé troi marmay, nir annarg amwin dann la rékréasyon :

15 - Oté komor ! na pi banane pou fé griyé dann ton péi !.

[...] Nout dé zoni, sirman nou lé pli vyé k'tout marmay dann klas la : aköz, mwin kan mwin lavé sèt an-éd'mi, mwin té pankor èt inskri lékol piblik. Li, pou son par, aköz li la fine doub klas dé foi. Lo mètr la di li lé riskab ar-ardoublé ankör in foi : « Mon pov zoni, ou la pa boushé, mé solman ou pas out tan bash lékol san érzon... ! » [...] Zoni

20 la poin mové fon. Mèm, si nou la zamé koz inn avèk l'ot, mi koné li a-ī pa mwin : granmatin, mwin laté pou rod mon gome. « Dayana » (son nom i ékri Diana solman èl i vè i apèl aèl « Dayana ») té i sort vol mon gome épi mwin lavé pa vi. Zoni la lèvé. « Zoni, kosa ou fé ? » lo mètr la di.

[...] Kan lèr la rékréasyon l'arivé, mwin l'avé anvi alé koz ansanm Zoni, mé avan

25 k' mwin la vni koté li, par mon droit, mwin la antann demoun la kriyé :

« Oté komor ! na pi banane pou fé griyé dann ton péi ? »

[...] Zoni la pa la zordi, sa la pa mon traka. [...] Zoni nana in gran maladi. Lo mèt la di sa. Klara lé trakasé mèm. Lo mèt la di Zoni la gingn la lésémi. Lo mèt i ésplik kosa sa i lé. [...] Lo mèt i di konmsa, pou géri Zoni, i fo ranplas la moal bann zo. I fo in moun i

30 donn la moal son prop zo pou Zoni. [...] Klara i di, li aksèp i fé lanaliz son moal. Lo mèt i félisit ali mé i di ali, pou konèt si la moal lé konpatib, in sinp lanaliz lo san l'asé. Li di li osi va fé fèr l'analiz son san, tout bann mèt épi bann mètrès va fé osi. Bann kantinyèz va fé galman. Solman, i fo in gran kantité dmoun lé volontèr pou fé aköz bann moal konpatib lé rar. [...] Solman, tout sof Klara épi lo mèt, i pèt a rir kan mi di mwin osi,

35 mwin lé volontèr. Koman la moal in komor, k'i manz aryenk banane vèr griyé, la moal in noir i poré akörd avèk sèt Zoni, in marmay blan ! Lo mèt i di konmsa, la koulèr i kont pa la-dan.

[...] Zordi, nout dé Klara avèk lo mèt, ni sava lopital pou la troizyèm foi. Promyé foi laté pou oir Zoni épi pou donn in pti pé lo san pou fé l'analiz. Zour-la, zoni la di anou son batri-mizik té i man kali in bon pé. [...] Dézyèm foi, laté pou oir Zoni épi pou gingn lo

40 bann rézilta. Soman, bann rézilta lété pankor paré. Mwin la donn Zoni mon fumba. Li la koz avèk nou épi li la zoué dousman toultan nou la rès èk li. [...]. Troizyèm foi, zordi,

sa pou oir Zoni épi ankor in foi bann rézilta. Nou va gingn azot dann in néstan.
Linfirmyèz an sèf i sava rovnir la. Zoni lé mèg épi li lé blan. Li la mèt lo fumba dsi in
45 shèz koté son li, solman li la poin la fors pou zoué.

Linfirmyèz la di anou rant dann biro lo médsin. « Rant tout bann moal, na ryenk inn lé
konpatib sé sèl Abder Abdér(é)mane. »

Klara la mèt a pléré épi la pèt a rir kan la gard amwin. Li té i arèt pa ri épi pléré.
Bann fam krétyènn-la, sa lé konpliké, sa. Mi di sa konmsa, mé in famm mizilman, nora
50 sirman fé parèy dann mèm ka. Mwin, pou mon par, mwin lé kontan : mon moal amwin
lé bon épi èl va géri Zoni.

Abder, zanfan komor, Axel Gauvin, 2009

Document 5 :

A.

Pays de culture principalement créole, la Guyane est aussi une terre d'accueil pour des populations immigrées dont le volume relatif a beaucoup augmenté depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, on entend souvent définir la société guyanaise comme une mosaïque. Le terme est inadéquat - cette société ne procède évidemment pas de la simple juxtaposition d'une multitude de petits groupes - mais il traduit assez bien l'impression de diversité que ressent le visiteur. Amérindiens, Européens, Noirs marrons, Chinois, Indiens, Libanais, Indonésiens, Brésiliens, Hmong, Surinamiens, Guyaniens, etc., sans oublier les Créoles guyanais, qui furent longtemps majoritaires, et leurs homologues antillais (Sainte-Luciens, Martiniquais, Dominicains, Guadeloupéens et Haïtiens) : tels sont les principaux groupes en présence. [...]

Événement récurrent, le carnaval est lourd d'enjeux identitaires : il est, dans le même temps, la dernière grande manifestation collective de la culture créole, le dernier lieu où peut encore hautement s'affirmer la capacité guyanaise à assimiler les nouveaux venus et, à l'inverse, l'occasion d'intégrer en tant que tels des groupes porteurs d'autres cultures et d'autres traditions carnavalesques. Il est aussi parfois le cadre d'événements ponctuels susceptibles d'en modifier le devenir, tels, en 1993, l'irruption de la violence dans le vidé¹ et le renforcement significatif de la présence brésilienne.

Paradigme de la construction créole pour sa manière de se réapproprier et de transformer une coutume d'origine essentiellement européenne, le carnaval de Guyane est chaque année, depuis longtemps déjà, l'objet de débats animés, véritables « batailles du carnaval » où s'expriment toutes les incertitudes identitaires qui affectent les Créoles.

“Créolisation et intégration dans le carnaval de Guyane”, Marie-José JOLIVET, 1994

B. La guyanité à l'épreuve des migrations

L'État organise, à partir de 1946, des flux migratoires en lien avec des projets économiques d'envergure. Jusqu'aux années 70, la Guyane accueille des populations dotées d'une spécialisation professionnelle en rapport avec les projets en cours, des Indonésiens, dans la riziculture, des Sainte-Luciens, dans le maraîchage, des cadres hexagonaux et antillais dans le tertiaire, et les Chinois dans le commerce. Toutes ces vagues migratoires finissent par s'intégrer dans la société sans pour autant renoncer à leurs spécificités culturelles. Ce processus s'opère assez facilement, d'une part parce que la société guyanaise avait intériorisé depuis des décennies que le développement passait par l'accueil de migrants, d'autre part parce qu'elle reconnaissait la nécessité de leur présence, du fait de leurs compétences professionnelles. Le volume numérique de ces migrants ne semblait pas menaçant pour la cohésion de la société d'autant que les Guyanais reconnaissaient leur proximité ethnique et culturelle. La pratique de l'exogamie, courante chez les migrants chinois, dans la première moitié du XX^e siècle est une modalité d'intégration. Par

¹¹¹ Grande cavalcade organisée à la tombée de la nuit pour clôturer les défilés de rue du dimanche. Il existe aussi un vidé du dimanche matin, à l'aube, quand ferment les salles de bal ; vidé vient d'ailleurs de l'expression « vider la salle * », en référence à la pratique qui voulait que les musiciens du bal sortent à l'aube dans les rues et entraînent avec eux les danseurs

15 ailleurs, ces nouveaux venus manifestent très clairement leur volonté de s'insérer et même de s'enraciner, ce qui ne peut que rassurer la population d'accueil. Durant cette période, les mécanismes d'intégration ont fonctionné et la Guyane a assuré, comme par le passé, son rôle de terre d'immigration.

20 Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la construction de la base spatiale et le Plan Vert relancent les flux migratoires dans des proportions qui inquiètent la population d'accueil. La période s'avère particulièrement sensible, les partis nationalistes, très actifs, insistent sur le risque qu'encourt celle-ci d'être submergée par ces nouveaux migrants. [...]

25 Face à ces difficultés, un discours incantatoire sur "le vivre-ensemble" à construire irrigue la société. Comme le dit, Serge Mam Lam Fouck, la Guyane s'expose au monde par une "co-présence de groupes sociaux [fonctionnant en] cloisonnement communautaire, lisibles dans les fractures de l'espace et dans l'absence d'interactivités entre les pôles urbains".

30 Mais, dans le même temps, une observation attentive de celle-ci permet de constater la lente osmose, les transferts culturels qui témoignent que ce "vivre ensemble" sur un mode discret est à l'œuvre. C'est ainsi que le "bami", le nasi et la sauce saté, spécialités culinaires javanaises sont consommées dans les cantines scolaires, l'écoute des avis d'obsèques radiodiffusés permet de deviner l'origine culturelle des familles endeuillées ; certaines recettes sont modulées pour satisfaire les goûts des
35 uns et des autres comme les "bananes pesées"; "le shop suey", recette chinoise, revue et corrigée, est sur la carte des traiteurs créoles.

"Une société en quête d'affirmation identitaire" dans "Le Jeune Historien Guyanais" n°5, *La Guyane, un département français d'outre-mer 1946-2016*, Sarah EBION, Lydie HO FONG CHOY CHOUCOUTOU, Sidonie LATIDINE, Jacqueline ZONZON, Ibis Rouge Éditions, 2017.

Document 6 :

Expérience

Dans son article « Parcours scolaire des élèves en situation de handicap : égalité des droits et des chances vs. Cumul d'inégalités », Marlène Montagne se penche sur les discriminations multiples infligées par le système scolaire et universitaire aux élèves en situation de handicap. Étrange de parler de discrimination dans ce contexte alors que la loi du 11 février 2005 oblige les établissements scolaires à créer des conditions de travail assurant l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap. Montagne identifie deux failles structurelles contrevenant aux objectifs de la loi : l'inefficience des institutions et l'inégalité des ressources mobilisables par les parents. Le poids des facteurs sociaux, selon Montagne, notamment la politique de l'établissement et l'inégalité des ressources des parents, détermine le degré de sévérité de la situation de handicap. Ce constat s'applique même à l'aspect biophysique du handicap, puisque les facteurs sociaux, et eux principalement, déterminent, selon Montagne, la sévérité du vécu de la situation de handicap.

Un exemple criant de cette injustice est le processus d'orientation qui s'opère en fonction des compétences séparant l'élève de la norme au lieu de se focaliser, selon Montagne, sur ses capacités, sur ses projets et ses désirs. Cependant, la situation de handicap n'est pas traitée de façon ouvertement discriminatoire, ni de façon volontairement inclusive. Il s'agit plutôt d'un entre-deux où la situation de handicap de l'élève dépend souvent, selon Montagne, des ressources mobilisées par les parents. [...]

Céliane Romany décrit son expérience du handicap dit invisible et de la discrimination quotidienne qui en découle. Comme son nom l'indique, le handicap invisible est un terme générique qui regroupe un ensemble de troubles non apparents affectant socialement les personnes atteintes sans que personne ne s'en rende compte. [...] Le deuxième constat significatif de l'étude de Romany, c'est que plus le niveau universitaire est élevé, plus les aménagements sont rares ou absents. En dépit des lois qui les protègent, les personnes en situation de handicap invisible déploient une grande partie de leur énergie, d'une part à « prouver » qu'elles vivent réellement un handicap, et d'autre part, à faire face à des institutions d'enseignement du plus haut niveau qui doutent de la véracité de leur handicap, l'ignorent ou tout simplement, refusent d'y consacrer les ressources nécessaires afin qu'elles puissent compléter leurs études. Romany ajoute donc un élément supplémentaire à l'analyse intersectionnelle de Montagne : le défaut de reconnaissance du handicap invisible, lequel représente paradoxalement la majorité des handicaps officiellement répertoriés.

« Pourquoi la question des discriminations multiples et croisées, et surtout pourquoi aux Antilles ? », Gilbert Elbaz *Archipelies*, [Online], 6 | 2018, Online since 15 November 2018, connection on 05 November 2024. URL : <https://www.archipelies.org/242>

Document 7 :

Le handicap en Martinique : une réalité complexe Les différents visages du handicap en Martinique

5 En Martinique, 17 % des personnes sont concernées par une forme de handicap. Ce taux est proche de celui de la France métropolitaine (16 %). L'âge est un élément déterminant quant à l'apparition d'un handicap. L'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap est particulièrement difficile, y compris pour les personnes dont le handicap est officiellement reconnu. Dans leurs activités quotidiennes, les personnes en situation de handicap sont majoritairement assistées par un de leurs proches.

10 Le concept de handicap est une notion complexe. Le handicap peut revêtir différentes formes et s'exprimer de façon très variée. Pour cerner la notion de handicap, trois approches complémentaires sont proposées : le handicap ressenti (tel que la personne le vit et le déclare), le handicap identifié (le fait de présenter un caractère manifeste de handicap, tels fauteuil roulant ou cécité), et le handicap reconnu (par une administration civile ou militaire, le versement d'une allocation spécifique, etc).

15 En Martinique, les handicapés « identifiés » (personnes présentant des signes manifestes de handicap) sont nettement plus nombreux que les handicapés « reconnus » administrativement. Cette situation pose la question de la diffusion des procédures de reconnaissance du handicap au sein de la population. La population des handicapés uniquement « reconnus » est plutôt masculine et un peu plus jeune (50 ans en moyenne contre 55 ans pour l'ensemble des handicapés) alors que la population des handicapés uniquement « identifiés » est majoritairement féminine et âgée (57 ans de moyenne d'âge).

25 En Martinique comme en France métropolitaine, les principales déficiences sont visuelles, motrices et psychologiques. Les personnes de plus de 60 ans sont beaucoup plus concernées par les différents types de déficience. [...] L'accès à l'emploi est très difficile pour les handicapés. Les personnes handicapées sont bien moins souvent en activité (en emploi ou au chômage) que le reste de la population, et ce quel que soit le type de handicap. Lorsqu'elles sont présentes sur le marché du travail, c'est une fois sur deux en tant que chômeur. Ainsi, seulement une personne sur cinq est en emploi parmi les handicapés « identifiés » contre une sur deux dans l'ensemble de la population. Les personnes handicapées en emploi sont majoritairement ouvrières ou employées et sont surreprésentées par rapport à la population martiniquaise.

Le handicap en Martinique : une réalité complexe, 2011, Guillaume Géran, Ann-Emmanuelle Fanon

Document 8

Inclusion et diversité, valeurs essentielles pour toute entreprise moderne et responsable

Les notions d'inclusion et de diversité vont bien au-delà de simples concepts à la mode. Elles sont au cœur de la construction d'une culture d'entreprise solide et d'un environnement de travail sain, où chaque individu peut s'épanouir et contribuer à la réussite de l'entreprise.

Qu'est-ce que l'inclusion et la diversité dans l'entreprise ?

L'inclusion consiste à créer un environnement où chacun se sent respecté, valorisé et intégré, quelles que soient ses différences. Cela implique de reconnaître et de valoriser les compétences, les expériences, les opinions et les idées de tous les employés, sans distinction de genre, d'âge, d'origine ethnique, de handicap, d'orientation sexuelle ou d'autres caractéristiques personnelles.

La diversité, quant à elle, renvoie à la variété des profils au sein de l'entreprise. Cela peut inclure la diversité culturelle, la diversité des compétences, la diversité des parcours professionnels, ainsi que la diversité des perspectives et des idées. Une équipe diversifiée est une richesse pour une entreprise, car elle permet de bénéficier de différentes perspectives, de stimuler la créativité et de favoriser l'innovation.

Comment favoriser l'inclusion et la diversité au sein de l'entreprise ?

Pour favoriser l'inclusion et la diversité au sein d'une entreprise, il est essentiel de mettre en place des politiques et des pratiques adaptées. Cela peut passer par la formation et la sensibilisation des employés à travers des sessions de sensibilisation et des programmes de formation sur l'inclusion et la diversité. Il est également important de faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité dans les processus de recrutement, en évitant les biais inconscients et en privilégiant une approche inclusive et équitable.

La diversification des équipes de direction est également un moyen efficace de promouvoir l'inclusion et la diversité au sein de l'entreprise. En intégrant des personnes représentatives des différentes catégories socioprofessionnelles, en favorisant la parité homme-femme et en donnant des opportunités aux minorités visibles, l'entreprise montre son engagement envers la diversité et en inspire ses employés.

Par ailleurs, il est important de créer un environnement de travail inclusif, en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer librement, sans crainte de jugement, de discrimination ou de représailles. La mise en place de politiques anti-discrimination claires et d'un système d'écoute et de médiation permet de résoudre les conflits et de prévenir les situations de harcèlement et de discrimination.

En faisant la promotion de l'inclusion et de la diversité, les entreprises contribuent à renforcer leur réputation, à améliorer leur attractivité auprès des talents et à favoriser l'innovation et la performance. En effet, des études ont démontré que les entreprises qui sont inclusives et diversifiées sont plus performantes et plus innovantes, car elles bénéficient de différents points de vue, de compétences complémentaires et d'une plus grande capacité d'adaptation aux changements.

Document 9

Éducation dans les outre-mer

Inégalités et perspectives

[...] La question linguistique est un enjeu majeur. Au-delà de la problématique de la valorisation des langues régionales, il s'agit d'intégrer au système scolaire un nombre considérable d'élèves allophones, par exemple à Mayotte où près de 50% de la population est étrangère.

Des moyens octroyés à l'Éducation nationale.

Malgré les faiblesses des dispositifs mis en place, il faut tout de même souligner l'intervention continue de l'État dans les académies ultramarines, qui conduit à ce que les dépenses du ministère de l'Éducation nationale s'y élèvent à plus de 4 milliards d'euros, dont 40 % pour La Réunion et un tiers pour les Antilles.

Le coût de l'enseignement outre-mer par élève est nettement supérieur à la moyenne nationale, de 30 % en moyenne, chiffre qui s'élève à 65 % pour la Martinique et 45 % pour la Guadeloupe.

Mais le principal facteur expliquant le coût de l'éducation découle des primes et sur-rémunérations versées aux agents. Celles-ci conduisent à ce qu'en moyenne, un enseignant certifié gagne environ deux tiers de plus lors de sa titularisation et 50 % de plus à cinq ans d'ancienneté qu'un enseignant en métropole.

Ce point nous permet de nous arrêter sur ceux sans qui il n'y aurait pas d'éducation nationale : les enseignants. Ils sont nombreux à vouloir s'installer à La Réunion par exemple. Mais surtout, les enseignants originaires de nos territoires veulent revenir y enseigner. Je reçois ainsi chaque jour des demandes de mutation de Réunionnais qui souhaitent rentrer au pays pour en faire bénéficier nos « marmay ». Cela montre le grand attachement des ultramarins au développement de leur territoire. S'il y a un sureffectif d'enseignants dans ces territoires, celui-ci ne se traduit malheureusement pas par une amélioration de la gestion des remplacements. Bien au contraire, celle-ci s'avère très défailante et conduit à un taux de remplacement dans le premier degré trois fois moindre que celui observé dans l'hexagone. Près de six jours d'enseignement sont perdus par an en moyenne en outre-mer en raison d'une absence de remplacement.

Une des particularités des académies d'outre-mer réside dans l'utilisation massive du réseau d'éducation prioritaire (REP). Ainsi, la Guyane est intégralement classée en REP + depuis 2016 ; Mayotte est classée en REP depuis 2018, et la moitié des élèves y sont scolarisés en REP +. Le problème est qu'il existe des difficultés d'adaptation aux réalités territoriales. Ainsi, à défaut d'un nombre suffisant de formateurs et de coordinateurs, les enseignants ne disposent pas d'autant d'outils que leurs collègues de l'hexagone. En Martinique et à La Réunion, un tiers des enfants scolarisés dans le primaire et au collège est ainsi en éducation prioritaire.

L'illettrisme, une question toujours centrale. Une personne est illettrée quand elle n'a pas une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écriture pour être autonome dans les situations simples de la vie courante, et cela malgré le fait qu'elle soit allée à l'école.

L'illettrisme est largement sur-représenté en outre-mer. Le taux de jeunes en situation d'illettrisme est plus du double de celui constaté en moyenne en France pour les Antilles et La Réunion, cinq fois supérieur pour la Guyane et sept fois pour Mayotte. Selon les dernières données disponibles, en 2019, 11,8 % des jeunes de 16 à 26 ans
45 rencontraient des difficultés dans le domaine de la lecture sur le territoire national. En Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, ce taux atteint les 30 % et 45 % en Guyane. Cette problématique touche même plus des trois quarts des élèves de Mayotte. « En Guyane, entre 3 % et 10 % de la population en âge d'être scolarisée ne le serait pas, mais ce taux se situerait à plus de 30 % pour Mayotte ».

50 La Cour des comptes, dans son rapport de 2020 sur l'enseignement dans les outre-mer, souligne que, si aux Antilles et à La Réunion le niveau moyen des élèves du premier degré est nettement insuffisant, « les résultats de la Guyane et de Mayotte sont extrêmement préoccupants, tant pour les niveaux obtenus en CP et en CE1 que pour la considérable dégradation entre CP et CE1 ».

55 Le rapport parlementaire présenté par la délégation outre-mer de l'Assemblée nationale sur l'enseignement précisait d'ailleurs que notre premier défi est de parvenir à vaincre l'illettrisme.

Ce fléau peine à diminuer dans l'île. Entre 115 et 120 000 Réunionnais sont touchés par l'illettrisme, et cela ne concerne pas uniquement les plus âgés. Plus de 25 % des
60 jeunes Réunionnais qui participent aux journées Défense et citoyenneté rencontrent des difficultés de lecture, alors que la moyenne nationale est aux alentours de 9 %.

Une réponse par l'apprentissage des langues régionales ?

La pratique des langues régionales (13 en Guyane, 2 à Mayotte, 1 à La Réunion) pourrait contribuer à remédier à cette problématique. À La Réunion, 30 % des enfants
65 ont le créole réunionnais comme langue maternelle à la maison. Ces langues peuvent être utilisées comme vecteur d'apprentissage du français à condition toutefois que du matériel adapté soit mis à disposition des enseignants, notamment des manuels bilingues.

La question linguistique dans les outre-mer doit faire l'objet d'une attention particulière.
70 Les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'une formation, tant pour les sensibiliser au sujet des langues locales que pour leur permettre de développer des pratiques pédagogiques adaptées.

Afin de développer un véritable bilinguisme et d'améliorer la pratique du français académique, l'intégration parmi les enseignements d'exercices d'expression orale est
75 à approfondir. En Martinique, le rectorat a par exemple mis en place le projet Expression orale libre (EOL), consistant dans la prise de parole libre d'un élève par jour pendant l'intégralité de sa scolarité, durant cinq minutes et sur un sujet de son choix.

Concernant les langues régionales, nous sommes nombreux à mener un combat pour
80 que l'enseignement en créole soit accepté et reconnu. Je suis présidente du groupe d'études sur les langues régionales à l'Assemblée nationale et je souhaite porter la voix de tous les ultramarins en disant que l'apprentissage de nos langues doit être rendu nécessaire, voire obligatoire à l'école.

Karine Lebon, députée de la Réunion

Document 10

Quels sont les principes de l'école inclusive ?

L'école inclusive est bien plus qu'un simple concept ; elle incarne un idéal éducatif où chaque individu, quels que soient ses besoins, ses aptitudes ou ses différences, est accueilli, soutenu et valorisé. Les principes fondamentaux sous-tendant une école inclusive sont multiples et convergent vers un objectif central : offrir une éducation de qualité à tous, sans exclusion ni discrimination [...]

Les principes de l'école inclusive

L'école inclusive repose sur trois piliers essentiels : l'accessibilité universelle à l'éducation, l'individualisation de l'enseignement et la collaboration étroite entre tous les acteurs de l'éducation.

Elle considère l'éducation comme un droit fondamental pour chaque individu, garantissant ainsi une accessibilité totale, indépendamment des handicaps, des besoins éducatifs spécifiques ou de l'origine sociale. Reconnaisant la diversité des apprenants, elle adapte ses méthodes pédagogiques pour offrir un enseignement flexible et personnalisé répondant aux besoins uniques de chacun. De plus, elle promeut une collaboration étroite entre enseignants, élèves, familles, professionnels de l'éducation et la communauté, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage solidaire et enrichi par l'échange et la coopération.

Les objectifs de l'école inclusive

Leur objectif principal est d'offrir des opportunités égales à chaque élève, en éliminant les obstacles à leur participation et à leur progrès. Ces écoles célèbrent la diversité, visent à fournir un soutien individualisé en fonction des besoins de chaque enfant, et accordent une attention particulière au développement social et émotionnel des élèves. Elles aspirent à former des citoyens respectueux, empathiques et prêts à contribuer positivement à une société inclusive.

Les grandes caractéristiques de l'école inclusive

Une école inclusive est une école où chaque individu, indépendamment de ses différences, est pleinement intégré et soutenu dans son parcours d'apprentissage. Voici quelques-unes de ses caractéristiques :

30 Acceptation de la diversité

Une école inclusive célèbre la diversité sous toutes ses formes. Elle reconnaît et valorise les différences culturelles, linguistiques, sociales, économiques, ainsi que les besoins éducatifs spécifiques de chaque élève. Cette acceptation crée un cadre où chacun se sent respecté et inclus.

35 Soutien individualisé

Chaque élève est unique, donc l'école inclusive propose un soutien individualisé. Les programmes éducatifs sont flexibles et personnalisés pour répondre aux aptitudes, aux compétences et aux besoins particuliers de chaque apprenant. Cela peut impliquer un accompagnement spécialisé, des plans d'apprentissage personnalisés ou des approches pédagogiques différenciées.

Collaboration et partenariat

45 Une école inclusive favorise une collaboration étroite entre les enseignants, les élèves, les familles et les professionnels de l'éducation. Ce partenariat actif contribue à créer un environnement d'apprentissage inclusif, où les connaissances et les expériences de chacun sont mises en valeur pour le bénéfice collectif.

Sensibilisation et formation continue

50 La sensibilisation à l'inclusion est un aspect crucial. Une école inclusive offre une formation continue aux enseignants et au personnel éducatif pour les aider à mieux comprendre les besoins diversifiés des apprenants. Cela englobe des formations sur les stratégies pédagogiques inclusives, la gestion de la diversité et la sensibilisation aux différentes réalités des élèves.

Culture de bienveillance et de respect

55 Une atmosphère bienveillante et respectueuse est promue dans une école inclusive. Elle encourage la tolérance, la compréhension mutuelle, le respect des différences et la lutte contre toute forme de discrimination. Cette culture crée un environnement où chacun se sent en sécurité et capable de s'épanouir.

Ecole M : L'inclusion au cœur de l'éducation

60 En incarnant les principes fondamentaux de l'école inclusive, les écoles M offrent un environnement éducatif où la diversité est non seulement reconnue mais également célébrée. Nos écoles accordent une importance capitale à l'acceptation de chaque individu, quelle que soit sa diversité culturelle, sociale, linguistique ou ses besoins spécifiques. Nous avons à cœur d'offrir un soutien individualisé pour permettre à chaque élève de s'épanouir pleinement. En encourageant la collaboration entre les enseignants, les élèves, les familles et les experts de l'éducation, nos écoles créent un cadre où la coopération et l'entraide sont valorisées.

Ecole M, blog, Principes de l'école inclusive

TRADUCTION

A l'aube, la forêt, silencieuse de toute la journée, retentit pendant quelques minutes du cri des singes et des perroquets. Nous reprîmes cette progression où chacun cherche à ne pas perdre de vue le dos qui le précède, convaincu qu'il suffirait de s'écarter de quelques mètres pour que tout disparaisse et qu'aucun appel ne soit entendu. Car un des traits les plus frappants de la forêt est qu'elle semble immergée dans un milieu plus dense que l'air : la lumière ne perce que verdie et affaiblie, et la voix ne porte pas. L'extraordinaire silence qui règne, résultat peut-être de cette condition, gagnerait par contagion le voyageur, si l'intense attention qu'il doit consacrer à la route ne l'incitait déjà à se taire. Sa situation morale conspire avec l'état physique pour créer un sentiment d'oppression difficilement tolérable.

De temps à autre, notre guide se penchait au bord de son invisible piste pour soulever d'un geste prestre une feuille et nous signaler au-dessous un éclat lancéolé¹ de bambou planté obliquement dans le sol afin qu'un pied ennemi s'y empale.

Tristes Tropiques, Claude Lévy-Strauss, collection Terre Humaine, 1955

¹Lancéolé : En forme de fer de lance